

PRÉFACE

En choisissant de travailler, pour sa thèse, sur Les finances de Reims à la fin de l'Ancien Régime (1765-1789), Monsieur Xavier Hourblin ne s'engageait pas sur une voie facile. Il s'y est résolu néanmoins tant il est attaché à sa bonne ville de Reims – ville des sacres – et tant aussi il était habité d'une « ambition de réhabiliter une action édilitaire trop souvent décriée et parfois injustement vilipendée ». Voilà qui devait présider à cette longue quête menée de main de main de maître sur à peine plus de deux décennies d'histoire rémoise pour le conduire à des conclusions tout en nuances. Alors qu'au début des années 1760, forte de la santé de ses finances depuis le milieu du siècle et plus encore de sa stabilité politique, Reims s'impose comme un modèle de gouvernement local et de gestion rigoureuse tenu en haute estime par les agents royaux, elle se retrouve en 1780 face à un gouffre financier tel que le pouvoir réagit vivement pour la contraindre à une austère politique d'assainissement budgétaire. Tout l'enjeu de la thèse réside dans l'étude de ce renversement en grande partie lié à une politique démesurée de grands travaux que s'efforce de minimiser le discours officiel d'une élite au pouvoir avant tout soucieuse de préserver les privilèges de l'oligarchie.

Pour en arriver là, X. Hourblin n'a pas ménagé sa peine. En témoignent ses dépouillements obstinés dans tous les grands fonds des Archives de France, des Archives départementales de la Marne et des Archives municipales de Reims. Il en est résulté une exceptionnelle moisson de données chiffrées à partir de séries très homogènes. Elles arrivent à point nommé pour permettre de dresser un tableau complet et fort bien venu des finances d'une ville d'importance à la fin de l'Ancien Régime, domaine dans lequel l'historiographie, même la plus récente, demeure pauvre pour l'ensemble du royaume.

C'est dire tout l'intérêt de ce travail dont la réalisation comportait de multiples écueils, en particulier pour exploiter de manière systématique et rationnelle un matériau aussi abondant qu'il était ingrat à mettre en œuvre. Ces rudes obstacles ont été vaillamment surmontés pour donner au lecteur un ouvrage minutieusement documenté, clairement présenté et de lecture agréable en dépit de l'aridité de la matière. Plans, tableaux et graphiques, toujours très évocateurs et si indispensables comme support de lecture d'une vraie histoire financière, constituent autant de points d'ancrage qui permettent de saisir constamment la topographie des contribuables et des fortunes, tout en rendant en permanence lisible la compréhension des évolutions fiscales, budgétaires et comptables. La ventilation minutieuse des

dépenses et des recettes, ainsi que celle de leurs différents postes toujours mis en rapport avec l'évolution des prix, invite en permanence le lecteur à jeter un regard neuf sur la question des finances urbaines à la fin de l'Ancien Régime.

Au-delà de sa simplicité et de sa grande clarté, le plan retenu – percevoir, gérer, dépenser – présente bien d'autres avantages. Il permet de conduire, à chacune de ses étapes, d'indispensables études pour une compréhension en profondeur de tout le système financier rémois. Ainsi pour les recettes, avec une minutieuse analyse du corps des contribuables, des structures sociales et de la topographie urbaine. De même pour les dépenses qui offrent l'occasion d'un examen fouillé de la vie administrative, des politiques d'urbanisme et des techniques d'embellissement. De même enfin, avec le bilan financier constamment scruté d'un regard neuf sur la conjoncture économique ou les rapports que noue la ville avec les administrations royales et les contrôles que lui impose le pouvoir central. En tous ces domaines, X. Hourblin a su conduire de fines réflexions en cheminant toujours avec prudence sur les sentiers étroits et escarpés de la crête des chiffres. Trois idées maîtresses s'en dégagent qui, à elles seules, rendent compte d'une recherche appelée à marquer d'une pierre nouvelle l'histoire financière municipale des dernières décennies de l'Ancien Régime, au terme d'une lecture aussi patiente qu'elle est sagace des riches archives de la cité rémoise.

*
* *

C'est une véritable architecture de pouvoirs qui nous est en premier lieu finement décrite. Au sein de la ville tout d'abord, l'étude de son administration financière et de ses hommes apprend beaucoup sur les divers agents qui participent au maniement des deniers publics, en particulier à propos du receveur dont un texte d'époque dit que les qualités requises de lui sont avant tout « du bon sens, de la probité, de l'exactitude et un tarif à la main ». La spécificité rémoise est ici fortement mise en lumière avec la haute figure du receveur Jacques Callou qui demeure en fonction de 1763 à 1789. Cette situation, en contradiction complète avec les statuts municipaux, n'est autrement justifiée en 1770, par le conseil de ville, que par « la complexité des tâches comptables dans le contexte d'un glissement vers le déficit et... les qualités reconnues du receveur en place ». Ce long mandat devait peser très lourd dans la gestion des finances de la ville, souvent à son avantage. C'est ainsi que, fort bien introduit dans les sphères du pouvoir, J. Callou finit par obtenir pour sa ville la suspension de l'application de la réforme Laverdy, ce qui la rendit pratiquement inopérante dans le cas précis. La présentation des documents comptables et fiscaux, l'analyse des méthodes de travail et la

maîtrise des archives – bon révélateur des rapports de force entre le pouvoir royal et les villes du royaume – sont aussi riches d'enseignements.

Cette architecture ne s'arrête pas aux portes de la ville, décrite qu'elle est aussi dans ses moindres relations avec son environnement politique et administratif. C'est surtout à l'occasion de la faillite financière de la cité qu'on prend conscience de sa complexité à travers les multiples interventions de contrôle du pouvoir central. C'est vrai de la Chambre des comptes, même si elle ne procède qu'à un simple examen des livres du receveur avec apurement a posteriori. C'est vrai surtout de l'intendant et de ses subdélégués. Voici F.-D. de Saint-Contest qui veille avec un soin jaloux au projet d'aménagement de la place royale, tandis que G.-L. Rouillé d'Orfeuil met tout en œuvre pour que soit assurée la maîtrise du service de la dette et opère un contrôle de plus en plus strict sur les deniers urbains. Tant les jugements sévères qu'il porte, dans ses écrits, sur l'administration provinciale et l'état des finances urbaines pour l'ensemble du royaume que ses interventions répétées, en deux phases bien marquées au cours des années 1783-1764 et 1764-1780 dans la gestion conduite par les édiles rémois, en sont vibrant témoignage. X. Hourblin fait ici œuvre novatrice. Servi sur ces questions par des archives d'une flamboyante richesse, il a su les maîtriser de manière exemplaire pour verser une foule d'informations neuves au dossier encore trop pauvre d'exemples concrets autour la tutelle administrative et financière que le pouvoir central et ses agents s'efforcent de mettre en œuvre dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

*
* *

Autant de tensions fermées et de conflits ouverts, autant de tentatives répétées de l'oligarchie au pouvoir pour y maintenir ses privilèges et d'offensives désespérées pour la convaincre de les abandonner, autant de phases d'avancées et de reculs qui aident à mieux comprendre comment se structure un système financier. Présenté de manière globale à une période cruciale de l'histoire financière du royaume, il n'est pas sans faille. C'est un des grands mérites de cette thèse que de l'avoir montré, à travers une étude aussi minutieuse et rigoureuse que systématique et prudente des chiffres, sans aller jamais au-delà de ce qu'ils autorisent, mais en tirant toujours toutes les conclusions qu'ils permettent. Vient d'abord l'examen des dépenses et des recettes. Conduite à partir de séries d'une exceptionnelle qualité, elle débouche sur des conclusions de poids. Les revenus domaniaux représentent un dixième des recettes, ce qui n'est pas courant. L'étude des impôts directs vaut au lecteur un riche tableau des contribuables ainsi qu'une fine analyse de tous les mécanismes d'assiette et de perception,

surtout pour la prise, cette « évaluation des héritages pour contribution aux frais du sacre », qui vient encore accentuer la spécificité rémoise. Pénétrer les mécanismes toujours complexes de la fiscalité indirecte – quatrième, petit aide, nouveaux octrois en particulier – permet de saisir sur le vif tous les aspects de la régie et la distinction parfois bien peu tranchée, qui existe à Reims, entre ce système dont « le vocabulaire demeure souvent flou dans les documents rémois » et celui de la ferme. Les emprunts enfin, « poste majeur de la recette », sont étudiés avec une vigilante acribie. Affectés dans un premier temps au rachat des offices, ils apportent ensuite la principale source de financement à la politique dispendieuse de la ville dans le secteur des travaux publics. Un examen attentif de la liste des souscripteurs permet d'en donner la répartition géographique qui, certes, « confirme le poids de la bourgeoisie locale, mais... montre également l'existence d'un sous-groupe important de crédiérentiers parisiens », constat qui inspire à X. Hourblin un magistral chapitre consacré aux « Rémois et Parisiens au secours des finances de la ville ».

Pour tout ce qui touche aux dépenses, il y a beaucoup aussi à apprendre de ce travail dans la mesure où aucun budget urbain n'a été jusqu'à ce jour passé au crible, avec autant de minutie, pour la fin du XVIII^e siècle. Il y a grand mérite à avoir ventilé tous les postes pour en conduire d'abord un examen global avant de procéder à leur étude détaillée. Mais qu'auraient signifié tant de réflexions pour dégager des évolutions même minutieusement décrites, si elles n'avaient été constamment reliées – entreprise aussi difficile à conduire qu'elle est rarement entreprise – à celles de la monnaie et des prix ?

Au terme de l'examen serré de tous les exercices financiers, le bilan final autorise à mettre en évidence trois grandes phases dont le contenu vient singulièrement nuancer toute tentative de réhabilitation de la gestion financière conduite par les édiles rémois dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Tandis que de 1765 à 1769 – « période florissante de l'économie rémoise » – l'équilibre financier est assuré grâce au rendement élevé des droits d'octroi, les finances de la ville ne cessent par la suite de se détériorer pour connaître un irréversible temps de dégradation de 1770 à 1773, avant d'entrer alors dans une spirale permanente d'accentuation des déficits et de s'installer durablement dans la crise. Habilement mis en rapport avec la situation économique générale, les indicateurs financiers et les témoignages les plus divers, ce tableau vivant et suggestif des finances rémoises à la veille de la Révolution incite à porter un regard neuf sur l'ensemble des autres réalités urbaines.

*

* *

C'est alors toute une riche topographie des hommes et des patrimoines qui nous est ainsi livrée. Elle déborde en permanence l'aspect strictement fiscal et financier, ce dont on ne peut que se féliciter. X. Hourblin a su constamment se montrer soucieux de l'humain et de l'urbain.

Partout transparait cette volonté de pénétrer le cœur des hommes au-delà de l'aridité de la règle de droit, de la rigidité des procédures fiscales et des exigences de la rigueur budgétaire. Qui se cache derrière les contribuables, où sont-ils et quelles fortunes révèlent leurs cotes fiscales ? Il s'agit « d'entrer dans l'intimité du patrimoine immobilier rémois », démarche parfaitement accomplie aussi bien à propos de la capitation que de la prisée. Voilà qui permet d'esquisser avec bonheur le profil des propriétaires d'héritages ruraux, qu'ils soient nobles, ecclésiastiques ou membres du troisième ordre. Et voici qui autorise à inventorier par le menu les souscripteurs des emprunts dont on sait désormais s'ils sont des institutions ou des personnes physiques, sans négliger leur localisation géographique. Très fortement parisienne, elle est une évidente conséquence des rapports privilégiés que la capitale a, de tout temps, entretenus avec la ville des sacres.

Dans cette quête à connaître les hommes, X. Hourblin sait aussi quitter ses contribuables dont il vit toute l'intimité du pré carré pour s'attacher aussi bien à camper le portrait de ceux qui les gouvernent et les imposent qu'à saisir les traits de ceux qui, au nom du pouvoir, contrôlent les moindres faits et gestes de l'administration municipale. Tel est bien le cas pour le receveur J. Callou. Véritable « lien entre l'outil de recouvrement des finances urbaines et le budget rémois », il finit par faire corps avec lui en raison de l'exceptionnelle longévité de son mandat. Situation atypique que seule permet d'expliquer et de comprendre l'évocation du milieu socioculturel dont il est issu. Un milieu qu'il a été donné à X. Hourblin de bien connaître tant il a eu la main heureuse en retrouvant l'Acte de succession de feu Jacques Callou l'aîné, père du receveur, en date du 11 septembre 1733. Et voilà tout un monde qui s'ouvre à l'enquête, permettant de comprendre pourquoi le jeune Callou, encore mineur, fut élevé par ses oncles et tantes. Tous membres de la vieille aristocratie bourgeoise issue du négoce, ils furent pour lui tremplin vers un mariage porteur avec la fille de Claude-François Bergeat, conseiller du roi et lieutenant général de police en la ville de Reims. Les portes du pouvoir, presque royales, s'ouvraient alors au fougueux J. Callou appelé à devenir lui-même conseiller du roi et son « régisseur en la monnaie » avant d'accéder à la prestigieuse charge de receveur. Il devait rapidement s'y heurter à la rude personnalité de l'intendant G.-L. Rouillé d'Orfeuil qui, lui aussi à sa manière, rivalise de longévité. Intendant de Champagne de 1765 à 1789, il est devenu un familier de X. Hourblin. Scrutant ses œuvres maîtresses et

analysant par le menu son action, il voit en lui un tempérament original qui « témoigne d'un engagement intellectuel et philosophique particulier à ce poste ».

Qu'ils soient les maîtres des finances urbaines ou les contribuables qui les alimentent, qu'ils soient les représentants du roi dans la province ou de modestes réseaux de son pouvoir, tous ces hommes se retrouvent sur ce même territoire rémois qu'une étude minutieuse des techniques fiscales permet de mieux cerner. Ne sont-elles pas, pour l'essentiel, à l'origine de cette vaste entreprise lancée en 1766 en vue d'identifier et de nommer les rues en peignant leur nom sur des écriteaux et en numérotant toutes les maisons ? C'était rendre aisée l'analyse de la structure des dix compagnies fiscales et permettre, en même temps, une pénétrante étude de la topographie de la richesse et de la pauvreté que X. Hourblin a su reconstituer avec talent. C'est ainsi qu'il parvient à démontrer comment s'est constitué, au cours des âges, un équilibre bipolaire de la ville qui portait en devenir tout le paysage social urbain du XVIII^e siècle. Tandis que la bonne société rémoise occupe le cœur de la vieille cité gallo-romaine, les éléments les plus populaires se fixent aussi à l'intérieur des murs de la cité des sacres, mais dans la zone de construction de l'époque médiévale, autour de Saint-Rémi au sud et de Saint-Nicaise à l'est. De cet espace socialisé, édiles et administration fiscale avaient connaissance intime et maîtrise parfaite. Ils ne manquèrent jamais de mettre ce potentiel au service d'une fiscalité toujours plus lourde, mais négligèrent trop souvent une gestion des deniers urbains que la monarchie, en quête permanente de plus de rigueur, voulait toujours plus efficace. C'est bien dans ce contexte que naît, autour du financement du vaste projet de la place royale, comme un divorce entre une monarchie dont le cœur ne battait plus dans la ville des sacres et une métropole qui n'avait pas encore réalisé qu'elle n'était plus le cœur de cette même monarchie.

Alors, choisir de travailler sur les finances de Reims à la fin de l'Ancien Régime, n'était-ce pas avoir pour ambition de démontrer que finances et politique ne sont qu'un ? Si tel était le pari de X. Hourblin, il l'a tenu avec autant de patient savoir-faire que de grande maîtrise.

Albert RIGAUDIÈRE, Membre de l'Institut
Professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II